



## EXTRAIT DU REGISTRE DES PROCES-VERBAUX

Commune d'ALBIAS

Séance du 02 mars 2022

Le deux mars deux mille vingt-deux à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme MAGNANI Véronique, Maire.

Présents : 14

Votants : 16

Excusés : 5

Pouvoirs : 0

Présents : Mmes et MM. Véronique MAGNANI (Maire), Alain BARBON, Jessica LAFOND, Pierre LIACHENKO, Pierre LOBBE, Éric LONGUEVILLE, Michel MONESMA, Jeannette PEDRON, Olivier RENAUDEAU, Ghislaine RODRIGUEZ, Marie-Christine RONCHINI, Martine SICARD, Céline VALETON, Thierry VEYRES.

Absent(es)/Excusé(es) : Mmes et M. Amandine DORIZON, Chantal GARCIA, Julie CARCUAC, Naïma MOUMOU, Frédéric SEVOZ

Pouvoirs : Madame Hélène SIMOUN donne pouvoir à Madame Jeannette PEDRON

Monsieur Thierry KAUFFER donne pouvoir à Monsieur Pierre LOBBE

Secrétaire de séance : Céline VALETON

Début de la séance : 20 heures 37

Madame le Maire donne lecture des pouvoirs remis par les conseillers et la liste des élus excusés. Elle rappelle le contexte de la guerre en Ukraine et précise l'objectif de la commune : envoyer un camion semi-remorque au départ d'ALBIAS vers l'Ukraine.

Madame le Maire explique cette décision :

- La commune a souhaité s'inscrire dans le cadre de l'appel lancé par l'AMF en collaboration avec la protection civile. Toutefois, l'organisation logistique étant compliquée, elle a proposé que cette gestion soit réalisée par la commune, avec l'implication des élus du conseil municipal, les associations de la commune et tous les bénévoles qui le souhaitent.
- Madame le Maire rappelle que le département du Tarn et Garonne accueille des travailleurs des pays limitrophes de l'Ukraine qui connaissent un afflux de réfugiés venus de l'Ukraine. Elle a senti le désarroi de quelques-uns qui travaillent dans les structures agricoles de la commune. Après un long échange avec ceux-ci, leur motivation, ils ont proposé leur aide.
- Une ville polonaise, SKIERNIEWICE a été choisie pour sa proximité avec la frontière ukrainienne pour le transfert des dons,
- Les représentants de SKIERNIEWICE ont été contacté et accepté une collaboration avec ALBIAS,
- Les Polonais ont accepté bénévolement de devenir les traducteurs dans le cadre de l'opération.

Les avantages à travailler avec cette ville :

- Les besoins sont connus de manière précise, ce qui facilite l'établissement d'une liste des dons
- Présences des Polonais à proximité ce qui facilite la communication
- La disponibilité d'un camion pour le 18 mars
- Le coût du transport : 2 000 €
- La disponibilité immédiate des élus de la ville pour mener des discussions concrètes et organiser la collecte et le transfert des dons, une visioconférence avec la commune a été organisée pour le 04 mars 2022
- Equipements capables d'accueillir des dons avec la mise à disposition d'un centre sportif sur place

Madame le Maire explique qu'elle a proposé aux communes de NEGRPELISSE et SAINT ETIENNE DE TULMONT de s'associer à la démarche.

Pour mettre en œuvre cette solidarité, Madame le Maire sollicite le conseil municipal pour le vote d'un budget à allouer à la démarche. Elle propose de débloquer 10 000 € sur l'exercice 2022. Elle précise que cette somme servira à l'achat des besoins en :

- Matériel médical,
- Couvertures de survie,
- Lits,
- Couches pour bébé,
- Nourriture...

Elle ouvre le débat. En précisant que la commune a reçu des propositions de dons.

M. MONESMA souhaite savoir si les communes de St Etienne et NEGREPELISSE s'associent à ALBIAS pour la réalisation d'une démarche commune, vont-elles faire une participation financière

M. LONGUEVILLE souhaite connaître ce qui est prévu pour l'acheminement des dons de la Pologne vers l'Ukraine. Il demande la position de la protection civile sur la démarche de la commune.

M. RENAUDEAU souhaite connaître l'organisation logistique qui sera mise en place.

Madame le Maire explique que la liste des dons sera établie avec la commune de SKIERNIEWICE pour répondre au plus près des besoins, elle précise qu'elle attendait la réunion du conseil municipal et l'approbation de la démarche par celui-ci avant toute action, elle conclut qu'un planning de permanence de volontaires sera réalisé.

A propos du transport des dons vers le camion au départ de SKIERNIEWICE, Madame le Maire explique qu'une aide des entreprises locales est envisagée : des entreprises locales ont donné leur accord pour du matériel pour transporter des palettes

M. LIACHENKO demande s'il est possible d'envisager le départ d'un deuxième camion si la commune recevait un surplus de dons, la réponse est positive.

Mme LAFOND souhaite connaître l'équivalent en palettes, la réponse : palettes de 80X120, soit une trentaine.

A la fin du débat, Madame le Maire conclut que la commune n'enverra pas d'aide financière directe et soumet le projet au vote des conseillers.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve le déblocage de la somme de 10 000 €

Madame LAFOND propose d'écrire aux directeurs de l'école afin de demander aux enfants de faire des dessins.

Proposition approuvée sous réserve de l'accord des familles et de l'inspection académique.

Madame le Maire dit que la mobilisation est essentielle notamment après la Covid, elle dit aussi compter sur tous les administrés pour laisser tomber toutes les polémiques et se mobiliser pour le peuple ukrainien.

**Fin du conseil municipal : 21.13**